

## Introduction

Cher procureur du Roi,

**A**u cours des quarante ans passés, j'ai dû vous écrire plusieurs milliers de fois, mais vous ne m'avez jamais répondu à titre personnel. Votre signature n'était qu'un cachet apposé par l'un de vos collaborateurs, ceux qui vous « substituent » et sont censés s'identifier à vous. Eux-mêmes ont pour première caractéristique d'être interchangeables, étant « un et indivisible ». Ainsi, leur nombre et leur diversité s'effacent derrière *l'esprit de corps* qui les englobe et les fait toujours agir dans une parfaite symbiose.

En sorte que vous gardez toujours à mes yeux cette aura de mystère qui nimbe non

seulement votre personne, mais toute l'activité qui s'exerce en votre nom, « sous votre autorité et votre contrôle ». D'une part, en tant qu'individu, vous demeurez dans un anonymat qui est le signe du vrai pouvoir. Je ne vous ai jamais vu, notamment, vous aventurer aux audiences correctionnelles où officient vos gens. Pourtant, cela dit entre nous, si vous craigniez qu'un juge vous donne tort et vous fasse perdre, sinon la face, un petit lambeau de votre prestige, soyez pleinement rassuré, car votre camp l'emporte presque toujours. D'autre part, en tant que *maître des poursuites*, le sort que vous décidez de réserver à chaque affaire portée à votre connaissance reste également assez nébuleux, pour ne pas dire énigmatique. Il m'est simplement permis de me faire une opinion, à force d'expérience, au sujet de ce qui vous meut, mais vos motivations profondes demeureront toujours secrètes et, en tout cas, inavouées. Vous êtes et resterez résolument, pour moi comme pour mes confrères, un *homme de l'ombre*.

Cette invisibilité a un alibi : vous n'existez pas vraiment. Vous représentez en effet *la société*. Vous n'agissez qu'en son nom et pour

son compte. Vous n'êtes du reste que la tête d'un grand corps abstrait, le *ministère public*, qui a donc pour mission d'agir en lieu et place d'une entité encore beaucoup plus vaste dont la réalité même est sujette à caution, voire fantasmée. Car, de même que « l'opinion publique n'existe pas », comme le professait Pierre Bourdieu, « la société » au nom de laquelle vos représentants requièrent jour après jour devant nos tribunaux paraît relever, dans sa cohésion et son uniformité, d'une construction assez théorique.

Il n'empêche : représenter la société, quoi qu'on puisse en penser, vous procure une position dominante avant et pendant le procès. Et vous laisse ensuite quasiment seul aux gouvernes, quand il s'agit d'exécuter les peines. J'y reviendrai, bien sûr, comme sur le fait que d'agir au nom de la société vous rive, hélas, à l'exercice d'une *vengeance édulcorée*. *Accuser* est donc bien la figure majeure de la justice pénale, bien avant *juger* qui n'en est que la conséquence logique. Et *défendre* qui n'en est qu'une timide réplique.

J'ai donc résolu de vous écrire, même si je vous connais mal. Même si ma perception de

votre office est teintée de partialité parce que je vous considère, malgré vos protestations polies, comme mon *adversaire*, c'est-à-dire le tenant d'un point de vue avec lequel je ne pourrai jamais m'accorder. Même si je ne peux avoir en outre qu'une vision parcellaire de votre action dès lors qu'elle se déroule en grande partie souterrainement. Et que ses ressorts ne peuvent être divulgués au motif qu'ils touchent à l'intérêt public.

Je ne suis pas naïf. Les observations dont je vous ferai part dans ces pages n'ont pas pour vocation de bouleverser la donne. Mon ambition est beaucoup plus modeste et, du reste, d'ici quelques temps mon tour sera passé. J'émet seulement le souhait de pouvoir vous partager, le temps de cette lecture, les raisons de mon désenchantement à l'égard de notre système de justice pénale, pour cela déjà qu'il s'agit d'un *système*, avec tous les défauts inhérents à tout ce qui est mécanique. Or, votre office y contribue grandement à cause du fait que vous êtes aux commandes de la salle des machines. Puissiez-vous accueillir les lignes qui suivent sans vous en offusquer. Elles ont été écrites sans aucune animosité personnelle, cela va sans dire, mais

avec la conviction qu'il pourrait malgré tout en aller autrement. Et que la justice devrait changer de *paradigme* (pour faire bref, réparer au lieu de punir) si elle entend contribuer à son échelle à rendre la société moins inhumaine.

Car l'utopie demeure un horizon de sens, même si nous le savons inaccessible.